

PRÉSENTATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

LE BILAN DE L'EXERCICE 2017

Le Compte administratif 2017 s'établit comme suit:

	<u>RECETTES</u>	<u>DÉPENSES</u>
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	12 147,18 €	14 153,39 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	77,00 €	0,00 €

- En fonctionnement, le résultat de l'exercice 2017 s'élève à - 2 006,21 €. Compte tenu du résultat de clôture 2016, le résultat de clôture 2017 s'élève à 3 750,48 €, montant à affecter au BP 2018
- En investissement, le résultat de l'exercice 2017 s'élève à 77,00 €. Compte tenu du résultat de clôture 2016, le résultat de clôture 2017 s'élève à 4 553,56 €, montant à reporter au BP 2018

Ainsi,

- Le résultat de l'exercice 2017 s'élève à - 1 929,21 €
- Le résultat de clôture 2017 s'élève à 8 304,04 €

LES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- La vente de concessions dans les cimetières (c/7031)
 - 1 089,92 € (pour mémoire en 2016, 871,66 €)
- Les revenus des immeubles (c/70878 et 752)
 - 7 057,26 € (pour mémoire en 2016, 6 923,30 €)
 - ↳ Loyers du Chalet de l'Écluse: 2 040,00 €
 - ↳ Fermages: 2 451,37 €
 - ↳ Récupération du legs Charlet: 2 001,67 €
 - ↳ Récupération de la redevance à l'hectare: 129,84 €
 - ↳ Récupération des impôts fonciers: 434,38 €
- La subvention de la commune (c/7474)
 - 3 150,00 € (pour mémoire en 2016, 0,00 €)
- Les dons reçus pour le banquet des aînés (c/7713)
 - 850,00 € (pour mémoire en 2016, 795,00 €)

B - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Les aides directes versées aux familles (c/60621, 60623 et 60631)
 - 37 bons d'alimentation et de produits d'hygiène ont été délivrés en 2017
 - ↳ Ces bons concernaient 19 familles et représentaient un montant de **2 882,72 €**
 - Pour mémoire en 2016, 34 bons / 23 familles / 2 776,73 €.
 - Aucun bon de combustible pour chauffage n'a été délivré en 2017
 - Pour mémoire en 2016, aucun bon n'avait été délivré.

- La prime d'assurance (c/6161)
 - **507,08 €** (pour mémoire en 2016, 505,48 €)

- Les honoraires (c/6226)
 - **400,00 €** (pour mémoire en 2016, 0,00 €)

- La participation au banquet et au colis des aînés (c/6232)
 - **846,57 €** (pour mémoire en 2016, 794,78 €)

- Les taxes foncières (c/63512)
 - **911,00 €** (pour mémoire en 2016, 626,00 €)

- Le coût de la mise à disposition du personnel communal au CCAS (c/6218)
 - **1 993,62 €** (pour mémoire en 2016, 1 923,57 €)

- Les aides financières (c/6562)
 - Aucune aide financière n'a été délivrée en 2017
 - Pour mémoire en 2016, aucune aide n'avait été délivrée.

- La subvention versée à l'ADMR pour le service de portage des repas à domicile (c/6574)
 - **5 591,70 €** (pour mémoire en 2016, 6 697,50 €)

LES PRINCIPAUX POSTES DE RECETTES ET DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Aucune recette d'investissement n'a été effectuée en 2017 (pour mémoire en 2016, 258,57 €)

B - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Aucune dépense d'investissement n'a été effectuée en 2017 (pour mémoire en 2016, 0,00 €)